

L'inscription fédérale est entièrement dématérialisée
mais le club a toutefois besoin de certains documents papier.

Pour créer ou renouveler votre licence, vous devez avoir reçu un lien "ihand", envoyé par le club, qui vous sera adressé entre juin et juillet 2026. Si vous n'avez pas reçu de lien ou que vous rencontrez des difficultés, contactez-nous à l'adresse mail : inscriptions@cmgsurillehb.com .

L'adhésion au club implique l'acceptation de la charte du CMG.

Sur le portail Gesthand, **pour les nouvelles inscriptions** :

Vérifier les informations concernant le licencié : nom, prénom, date de naissance, adresse et email. Sélectionner le type de licence. Pour les jeunes : indiquez "joueur".

Préparer les documents numérisés suivants afin de les insérer sur le portail :

- Le Certificat médical pour les majeurs
- Le Questionnaire de santé pour les mineurs (ou si nécessaire*, un certificat médical)
- L'Autorisation parentale FFHB pour l'enfant mineur
- La Copie de la carte d'identité ou du passeport (ou du livret de famille pour les mineurs)
- Une photo numérique de type « identité » (format jpeg) devant un mur blanc

Sur le portail Gesthand, **pour les réinscriptions** :

- Vérifier les informations vous concernant, remettre à jour les coordonnées si besoin
- Vérifier les documents déjà téléchargés et renouveler les documents nécessaires (indiqués en orange)

Toutes les personnes, âgées de 16 ans et plus, participant à l'encadrement des mineurs au sein du club devront produire **une attestation d'honorabilité**. La FFHB demande que tous les licenciés en contact direct avec des mineurs puissent certifier sur l'honneur ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative qui contreviendrait à l'exercice d'une activité sociale d'encadrement.

* INFORMATION Certificat Médical et Questionnaire de Santé

Pour les mineurs : depuis 2021, le certificat médical n'est plus obligatoire mais est remplacé par un questionnaire de santé FFHB. Si vous répondez « oui » à une question, vous devez produire un certificat médical de moins de 6 mois et qui atteste de l'absence de contre-indication à la pratique du handball.

Pour les majeurs : le certificat médical fourni doit avoir été établi après le 1^{er} juin 2024 pour qu'il soit valable jusqu'à la fin de la saison 2026-2027. La mention Absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir, le cachet et la signature du médecin sont obligatoires.

Pour un renouvellement, sur le portail Gesthand, le licencié doit saisir de nouveau, la date d'établissement de ce certificat qui sera réimporté automatiquement. En outre, le licencié doit obligatoirement télécharger une nouvelle attestation de santé (après avoir répondu au questionnaire médical) et en mentionner la date (elle doit être datée obligatoirement après le 1er juin 2026).

DOCUMENTS papiers à retourner au Club

- La fiche d'adhésion, vie du club et autorisations
- L'autorisation parentale FFHB pour l'enfant mineur
- Le certificat médical ou le questionnaire de santé
- Le règlement de la cotisation (voir tarifs 2026-2027)

TARIFS / PRIX DES LICENCES SAISON 2026/2027

CATÉGORIES	PRIX	Dont	
	LICENCE *	Part Fédération	Part Ligue
Loisir	125 €	33.02 €	22 €
Seniors 2008 et avant	205 €	41.01 €	68 €
Moins de 18 ans 2009, 2010 & 2011	180 €	41.01 €	68 €
Moins de 15 ans 2012 et 2013	175 €	26.68 €	58 €
Moins de 13 ans 2014 et 2015	165 €	26.68 €	58 €
Moins de 11 ans 2016 et 2017	160 €	20.66 €	48 €
Moins de 9 ans 2018 et 2019	130 €	20.66 €	48 €
Mini hand 2020 – 2021 - 2022	120 €	20.66 €	21.50 €
Dirigeant	25 €	12.03 €	0 €
Esprit Club	5 €	2.03 €	0 €

*Le prix de la licence comprend le montant du contrat d'assurance MMA n°114 246 500 souscrit par la FFHB.

Vous pouvez refuser cette assurance garantie individuelle par lettre sur papier libre.

La Licence **Dirigeant** permet, à des non-licenciés, d'être accompagnants d'équipes et de figurer sur la feuille de match.

La licence **Esprit Club** est idéale pour les parents de joueurs, bénévoles occasionnels, partenaires, sympathisants ou anciens joueurs souhaitant rester impliqués dans le club, tout en bénéficiant d'une assurance minimale (responsabilité civile).

Pour votre règlement, pensez aux chèques ANCV - aide CE – Chèque Sport – aide CCAS – Pass'Sport !
Les règlements par chèque sont à libeller à l'ordre du CMG sur Ille Handball.

Réductions appliquées	Cotisation totale famille	Sup. à 500€	Sup. à 400€	Sup. à 300€
	2 personnes	35€	25€	20€
	3 personnes	40€	30€	25€
	4 personnes	50€	40€	35€

Les licences seront validées uniquement à réception du dossier complet et du règlement !

CONTACT : Denis Chevalier, secrétaire - contact@cmgsurillehb.com – 06 67 92 89 47

Dépôt des dossiers complets avec le règlement lors des entraînements et des forums de rentrée.

Adresse postale : CMG sur Ille Handball - 23 rue Jean Jaurès – 35760 MONTGERMONT